

La Suisse reléguée en deuxième ligue

Il n'y a pas si longtemps, la Suisse était l'un des acteurs internationaux à la pointe du désendettement des pays les plus pauvres. Aujourd'hui, elle se contente d'être spectatrice des efforts visant à réduire leur dette multilatérale. Elle n'a ni argent, ni vision, ni position.

Il y a une dizaine d'années, le monde entier regardait la Suisse comme un modèle : son programme de désendettement créatif, proposé par les œuvres d'entraide et approuvé par le Parlement en 1992, était devenu la pièce maîtresse de sa politique étrangère. Non seulement elle supprimait tambour battant les dettes bilatérales des pays du Sud, mais elle était même la première à financer la réduction des dettes multilatérales, au grand dam de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). Aujourd'hui, ce rôle de pionnier a vécu. La Suisse risque même la relégation en 2^e ligue !

Un peu partout dans le monde, on parle depuis des mois des lacunes évidentes de l'initiative de désendettement en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). Les mesures prises jusqu'ici n'ont permis de réduire leur dette que de 48 milliards de dollars, soit moins d'un dixième du montant total. Or, pour ces pays, le service de la dette, très élevé, constitue un frein important à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire. Un bon tiers va aux institutions multilatérales comme la Banque mondiale, le FMI et les banques régionales de développement. Et cette part ne cesse de croître.

Propositions novatrices

Alors que les Institutions de Bretton Woods restent sur la défensive, le président américain Bush et surtout le chancelier britannique Gordon Brown sont montés au filet en septembre 2004. Le premier a suggéré que la Banque mondiale transforme en dons toutes ses créances envers les PPTÉ et que le FMI finance des opérations de désendettement avec ses réserves d'or et les fonds de lutte contre la pauvreté. Le second, Gordon Brown, propose que les pays créanciers assument le service de la dette de certains pays pauvres envers la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.

Cependant, ni les ministres des finances du G-7 ni la commission de développement du FMI et de la Banque mondiale ne sont parvenus à adopter une position commune. Le dossier a été renvoyé à la réunion d'avril 2005. Entre-temps, le vent

a tourné, grâce aux efforts du chancelier britannique qui a su gagner de nouveaux alliés, aux campagnes des ONG et aux rebuffades de certains pays africains. Ainsi, le désendettement était au menu de la rencontre des ministres des finances du G-7 à Londres, début février.

Pas d'argent

Actuellement, la Suisse ne s'engage pas. À la dernière réunion annuelle du FMI et de la Banque mondiale, les déclarations des conseillers fédéraux Deiss et Merz étaient à la fois minces et alambiquées. En privé, les experts de la Direction du développement et de la coopération (DDC), du Seco et de l'administration des finances se montrent pourtant intéressés, avec une claire préférence pour la proposition de Gordon Brown. Ils s'empressent cependant d'ajouter, résignés : « Nous n'avons pas d'argent pour financer cela. »

Conclusion : la volonté d'économie du Parlement fait obstacle à une politique de désendettement progressiste et solidaire. Elle empêche la nécessaire contribution de la Suisse à la lutte contre la pauvreté et isole le pays sur la scène internationale. Les discussions se poursuivront lors de la réunion du FMI et de la Banque mondiale en avril prochain. D'ici là, la Suisse doit se positionner clairement. La Communauté de travail des œuvres d'entraide estime que la politique suisse de désendettement devrait :

- soutenir activement la proposition Brown, car il faudra bien aussi effacer les dettes multilatérales. Une telle mesure coûterait quelque 45 millions de francs par an à la Confédération ;
- permettre à plus de pays que les PPTÉ « obéissants » de bénéficier de ces actions de désendettement ;
- empêcher que le désendettement se fasse sur le dos de l'aide au développement ; il doit être financé par des moyens supplémentaires ;
- éviter que le désendettement soit assorti de conditions aux effets écologiques et sociaux négatifs.